



2006
2012

LETTRE PROGRAMME

Réf. no 00072/07

À tous les frères de l'Ordre

Très chers frères,

Nous venons vous trouver pour vous présenter nos salutations fraternelles et partager avec vous l'expérience de nos premiers mois au service de l'Ordre. Après avoir célébré le chapitre général au début de septembre, nous nous sommes retrouvés dans un définitoire général comportant deux tiers de nouveaux membres. La période de rodage nécessaire a été plus longue que prévu. Mais ce n'est pas une raison suffisante pour manquer le rendez-vous que nous avons avec vous. Maintenant, après nombre de rencontres, nous sommes en mesure de vous dire ce que nous avons l'intention de promouvoir au cours du sexennat qui commence. Ce que nous voulons réaliser au cours des années que nous avons devant nous, c'est tout d'abord ce qui est émergé du dernier chapitre général.

1. Constitutions et Statuts généraux

Le chapitre général a décidé de poursuivre le travail entrepris sur notre législation fondamentale et d'organiser cette législation en deux documents distincts, les Constitutions et les Statuts généraux. En poursuivant ce travail, on demande aussi d'enrichir le texte des Constitutions actuelles en y intégrant des éléments qui viennent de l'enseignement récent du magistère de l'Église et des cheminements parcourus par l'Ordre au cours des dernières décennies. Nous avons beaucoup réfléchi sur ce sujet à la lumière des conclusions du chapitre général et, en particulier, des motions approuvées par ce chapitre au sujet, surtout, de l'implication de tous les frères de l'Ordre dans ce processus. Car il faut bien que le ré-examen de

notre législation de base soit pour nous occasion privilégiée d'approfondissement de notre charisme.

Nous avons décidé de confier cette tâche à une commission composée d'experts et de représentants de tout l'Ordre. La commission aura un secrétaire résidant à Rome. Nous pensons conclure cette démarche par un chapitre général extraordinaire qui sera probablement célébré en 2010.

Nous reviendrons plus tard sur ce sujet — mais sans tarder — afin de mieux définir ce qu'il reste encore à faire, de préciser les étapes du travail et la méthodologie la plus efficace en vue des meilleurs résultats.

2. Un esprit missionnaire

Plusieurs circonscriptions de l'Ordre, en Europe et en Amérique, connaissent, depuis quelques années une diminution alarmante des vocations. Les fusions de provinces qui deviennent désormais nécessaires en diverses parties du monde allégeront les structures mais ne résoudra pas le problème. C'est la présence de notre charisme qui se trouve sérieusement menacée dans ces parties du monde. Comme l'Ordre est une fraternité internationale, on considère important, dans l'esprit missionnaire qui nous a toujours marqués, que les provinces qui ont en ce moment un bon nombre de vocations, soutiennent celles qui sont en difficulté. Le défi auquel nous faisons face est grand mais c'est précisément ici que doit agir concrètement l'« être fraternité » qui est le cœur de notre charisme

Ce que l'on fait dans le domaine de la solidarité économique, il faut le faire avec plus de soin encore dans le champ de l'aide fraternelle par le don de frères. Nous avons l'intention de réaliser concrètement ce service de l'Ordre en nous servant spécialement du secrétariat de l'animation missionnaire.

3. La formation initiale et la formation permanente

Le chapitre général de 2000 avait exprimé le désir de voir renforcer l'Office général de la formation. Cela a été fait et cet Office est désormais logé à notre couvent de Frascati. Au cours du dernier chapitre encore, plusieurs voix se sont faites entendre pour réitérer la même demande et souligner qu'il fallait donner une attention toujours plus grande au secteur de la formation. Nous avons donc décidé de constituer un Conseil international de la formation qui s'ajoutera à l'Office et qui aura un groupe de frères plus concrètement engagés. Le siège en sera également à Frascati. La constitution d'un Conseil international de la formation offrira une vision plus précise de ce qui se passe dans le domaine de la formation, en ce qui regarde la formation initiale aussi bien que la formation permanente. L'Office général de la formation continuera à offrir des instruments adéquats pour renforcer les diverses étapes de formation dans notre Ordre.

4. L'économie fraternelle

La question de l'économie fraternelle sera maintenue comme une des priorités du définitoire général. Nous sommes en train de vérifier le texte d'un manuel de pratiques économiques pour la Curie générale et pour les différentes maisons qui en dépendent. Puisqu'on prévoit une diminution des ressources de la Curie à cause de la décroissance progressive du nombre de frères dans les circonscriptions du de l'hémisphère nord, on doit chercher de nouvelles formes de financement pour soutenir les institutions culturelles de l'Ordre : Institut historique, Collège international, Institut franciscain de spiritualité, Bibliothèque centrale et Archives générales.

5. Notre identité de fraternité

Le dernier chapitre général s'est exprimé sur notre identité de fraternité dans la même perspective que les précédents chapitres et nous a invités à continuer à demander au Saint Père, avec toute la famille franciscaine, qu'il nous autorise à vivre selon notre charisme d'origine. Nous ferons connaître notre intention à la Conférence des ministres généraux du Premier ordre et du TOR et nous verrons comment procéder ensemble. Pour être cohérent, il faut que l'Ordre fasse progresser à l'interne cette dimension fondamentale de son charisme.

6. L'application des derniers Conseils pléniers de l'Ordre

Nous avons l'intention de continuer à donner une attention particulière à la mise en œuvre des deux derniers Conseils pléniers de l'Ordre. Nous le ferons spécialement en demandant aux conférences et aux circonscriptions de proposer des occasions de formation pour arriver à une transparence économique adéquate et pour réaliser cette communion fraternelle imprégnée de rapports marqués par la rédemption. Nous allons poursuivre l'usage, déjà bien rodé, des visites économiques.

7. Justice, paix et sauvegarde de la création

Des voix se sont élevées, durant le chapitre général, pour s'inquiéter de voir l'Ordre se concentrer sur lui-même et oublier son « être au monde ». Pour contrer ce danger et pour demeurer près des hommes et des femmes de notre temps, spécialement des plus pauvres et des plus éprouvés, nous voulons continuer à soutenir notre Service justice et paix. Nous lui ferons un devoir de s'intéresser de près au phénomène si actuel des migrations et d'étudier comment impliquer l'Ordre dans ce domaine. Nous voulons aussi identifier les besoins les plus pressants de notre temps et la façon d'y répondre adéquatement.

8. La rencontre des nouveaux ministres

Afin d'offrir à tous les ministres nouvellement élus une ample vision des structures de la Curie générale et des services qu'elle peut offrir à l'Ordre, nous continuerons à les inviter à Rome chaque année au mois de janvier. Nous sommes convaincus que ces rencontres favorisent la connaissance réciproque et le sentiment d'appartenance à la fraternité internationale.

9. Les rencontres avec les conférences

Nous voulons continuer les rencontres du définitoire général avec les conférences pour renforcer la connaissance mutuelle et pour étudier ensemble les pistes d'animation de l'Ordre propres à chaque conférence. Nous croyons que ces rencontres seront stimulantes pour tous les frères de l'Ordre.

10. Restauration du Collège international

La restauration du Collège international est bien avancée. Nous attendons maintenant que se réalise la vente de terrains prévue et le paiement des sommes convenues. Nous pourrions alors fermer le chantier et régler les comptes en souffrance du troisième lot de travaux. C'est seulement à ce moment-là qu'il sera possible de lancer la dernière étape, réclamée par plusieurs capitulaires, celle de la restauration de l'église.

11. Restauration de la Curie générale

Durant le chapitre général, plusieurs frères ont émis le vœu que soit restauré l'édifice de la Curie générale. Il est certain qu'une intervention s'impose. Mais le définitoire général n'abordera cette question que plus tard.



Cher frères, le travail à faire sur le texte de nos Constitutions sera le pivot de l'animation de l'Ordre durant le sexennat. C'est un grand défi et un devoir qui se trouve là devant nous. Nous avons pleine confiance en la générosité et en la vigueur de notre fraternité. Plus encore, nous comptons sur l'aide du bon Dieu qui ne nous privera pas de sa présence et de son Esprit. Nous avons entrepris notre service dans la foi et sous le signe du partage fraternel. Nous sommes certains de pouvoir compter sur l'apport de chacun de vous, frères, dans ce processus de renouvellement.

Et dans cette perspective, nous vous saluons fraternellement, vous souhaitant la Paix et le Bien !

Rome, le 25 janvier 2007

fr. Felice Cangelosi

Fr. Felice Cangelosi, Vicaire général

Vicente Kiaziku

Fr. Vicente Kiaziku

John Antony

Fr. John Antony

fr. Peter Rodgers

Fr. Peter Rodgers

fr. Mauro Jöhri

fr. Mauro Jöhri, o.f.m. cap.,
ministre général
et son définitoire

Mark Schenk

Fr. Mark Schenk

fr. Carlos A. Novoa De Agustini

Fr. Carlos A. Novoa De Agustini

fr. José Gislon

Fr. José Gislon

fr. Jure Šarčević

Fr. Jure Šarčević

Supplemento al n. 194 di BICI (Gennaio 2007)



BICI • editore: Ufficio generale della comunicazione OFMCap • responsabile: Massimo Rosina
• collaboratori: Tutti i segretari della Curia OFMCap • edizioni: Italiano, francese, inglese, polacco,
spagnolo, tedesco, indonesiano, portoghese, croato • impaginazione: Laura Stazi
• grafica: UNIDEA Marketing & Comunicazione

Periodico Mensile P.I. SPA - Abb. Post. DL 353/03 (Conv.in L.27.02.04 n. 46) Art. 1C.2 DCB - Roma, Taxe perçue - Tassa
riscossa-Roma Italia Autorizz.Trib. di Roma n.690 del 23.11.1990 Iscr. Reg. Naz. Stampa n. 4121 del 23.3.1993
Stampato in proprio

Curia Generale OFMCap
Via Piemonte, 70
00187 Roma · Italia
Tel. 0039.06.4620121
Fax 0039.06.4828267
E-mail: bici@ofmcap.org